

HORAIRE BAINS LIBRES









COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Les activités libres à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures sont **gratuites!**

Du 12 septembre au 30 octobre

ANNULATIONS : Du vendredi 21 octobre 20 h 30 au dimanche 23 octobre toute la journée.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Légende
11 h à 11 h 55 Bain combiné Adulte Bassin sportif		11 h à 11 h 55 Bain combiné Adulte Bassin sportif		11 h à 11 h 55 Bain combiné Adulte Bassin sportif	10 h à 10 h 55 Bain familial Bassin récréatif	10 h à 10 h 55 Bain familial Bassin récréatif	<p>Bassin sportif : Piscine semi-olympique : 10 couloirs - 25 mètres</p> <p>Bassin récréatif : Piscine avec jeux d'eau, entrée plage pour les petits </p> <p>Bain combiné : Entre 5 et 7 couloirs de nage et espace pour exercice</p> <p>Bain combiné - Adulte : Bain combiné pour les 18 ans et plus seulement</p> <p>Bain familial : Bain sans longueur : bassin sportif avec les tremplins ouverts </p> <p>Horaire modifiable sans préavis</p>
12 h 15 à 13 h 10 Bain combiné Bassin sportif		12 h 15 à 13 h 10 Bain combiné Bassin sportif		12 h 15 à 13 h 10 Bain combiné Bassin sportif			
					13 h 45 à 15 h 30 Bain familial  Bassin récréatif  Bassin sportif	13 h 45 à 15 h 30 Bain familial  Bassin récréatif  Bassin sportif	
		20 h 30 à 21 h 25 Bain combiné Bassin sportif		20 h 30 à 21 h 25 Bain combiné Bassin sportif	18 h à 18 h 55 Bain combiné Bassin sportif	18 h à 18 h 55 Bain combiné Bassin sportif	
<p>Tarification non-résidents</p> <p>ARGENT COMPTANT OU DÉBIT SEULEMENT</p> <p>0 - 4 ans gratuit</p> <p>5 - 17 ans 4 \$ carte 11 bains 37,50 \$</p> <p>18 - 64 ans 5 \$ carte 11 bains 47,50 \$</p> <p>65 ans et plus 4 \$ carte 11 bains 37,50 \$</p> <p>Abonnement annuel disponible</p>			<p>* En vertu d'une entente avec la Ville de L'Ancienne-Lorette, les résidents de cette municipalité sont admis en tout temps. Preuve de résidence exigée.</p> <p>*Les citoyens de la Ville de Québec sont considérés comme résidents et n'ont donc pas de frais pour tous les bains du lundi 11 h au vendredi 12 h 15. Les frais non-résidents s'appliquent à partir du bain du vendredi 20 h 30 et pour la fin de semaine. Preuve de résidence exigée.</p>				

Pour information, joindre le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 418 878-5473, poste 5800 ou à loisirs@vsad.ca.

Abonnez-vous à notre page Facebook : Les Augustinois actifs